



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Courrier établi par : Yann Gerges
Service des Relations internationales
Tél : 466966231
Courriel : ygerges@chd.lu

Aux Membres de la Commission de la
Digitalisation, des Médias et des
Communications

Luxembourg, le 12 octobre 2021

Objet : Renvoi dossier européen C(2021)7293

Madame la Députée,
Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous informer du renvoi du dossier européen relevé ci-après à la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications.

C(2021)7293 DÉCISION D'EXÉCUTION DE LA COMMISSION du 7.10.2021 relative à la demande d'enregistrement de l'initiative citoyenne européenne intitulée «Stop (((5G))) - Stay Connected but Protected» [Stop à la (((5G))) - Restons connectés, mais protégés], en application du règlement (UE) 2019/788 du Parlement européen et du Conseil

Le dossier précité ne relève pas du contrôle du principe de subsidiarité.

Résumé :

Une demande d'enregistrement d'une initiative citoyenne européenne intitulée «Stop à la (((5G))) - Restons connectés, mais protégés» a été soumise à la Commission le 12 août 2021. Les objectifs de l'initiative tels que formulés par les organisateurs sont les suivants: «Le déploiement de la 5G met en péril nos droits à un environnement sain, à la liberté et à la vie privée. Nous invitons la Commission à proposer une législation visant à protéger les citoyens et l'environnement contre les menaces exposées ci-dessous. (a) Les rayonnements sont nuisibles pour l'homme, la faune et la flore. Les limites d'exposition actuelles offrent une protection insuffisante, en particulier pour les personnes vulnérables (comme les enfants, les femmes enceintes, les malades et les personnes âgées), les animaux, les insectes pollinisateurs et les végétaux – il convient d'adopter une réglementation visant à protéger toutes les formes de vie des rayonnements radioélectriques et micro-ondes. (b) Avec la 5G,

le nombre d'appareils électroniques connectés, d'antennes et de satellites va exploser. S'ensuivront une consommation d'énergie non durable, des émissions de rayonnements, une exploitation minière préjudiciable et de la pollution, ce qui mettra en danger la biodiversité et les habitats naturels – il convient d'adopter une réglementation plus stricte pour protéger l'environnement de toutes les incidences de la 5G et de la transition numérique. (c) La 5G permet la collecte et la surveillance massives de données par des objets connectés. Il en résultera un risque accru de cybercriminalité, de fuite, vol et revente de données et d'utilisation abusive de l'intelligence artificielle – il convient de mettre en place une protection efficace des données afin de préserver notre vie privée, notre sécurité et notre liberté.»

Le dossier précité peut être consulté sur le site web www.ipex.eu. Vous trouverez la liste des documents transmis par les institutions européennes aux parlements nationaux du 2 octobre 2021 au 8 octobre 2021 ainsi que les résumés des documents méritant un examen détaillé sur le portail de la Chambre.

Veillez agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations très distinguées.



Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés